

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

“C’est une belle journée..” de l’Arménie, à Clamart (92), Samedi 28 Mai 2016 de 10h à 18h



Rendez-vous samedi 28 mai 2016 place de l’Hôtel de Ville pour découvrir l’art, le folklore et la gastronomie de l’Arménie.

La 2e édition de la Journée de l’Arménie aura lieu **samedi 28 mai de 10h à 18h** sur la place de la mairie. En présence de nombreuses associations arméniennes, les stands présenteront l’artisanat, la gastronomie et le folklore du pays du mont Ararat. La communauté arménienne de Clamart partagera avec les visiteurs toute l’étendue de ses richesses culturelles : les découvertes artistiques, folkloriques et culinaires seront au rendez-vous de cette grande journée aux couleurs de l’Arménie, rythmée par l’orchestre Navasart. La journaliste Valérie Toranian, les auteurs Anny Romand, Gaya Guerian, Hraïr Heratchian, Haïganouche Grkacharian, ainsi que les illustratrices Séta Papazian et Laureen Topalian feront des séances de dédicaces lors de cet événement.

Au programme de cette journée festive :

- 11h00 : Chorale de l’école élémentaire Tarkmantchatz
- 11h20 : Troupe de danse Ararat
- 12h00 : Duduk, Pierre Bedrossian

- 12h30 : Discours de M. le Maire suivi d'un cocktail arménien
- 14h00 : Duduk, Pierre Bedrossian
- 14h15 : Chorale de Meudon-La-Forêt
- 14h30 : Élèves de l'école de musique de la JAF
- 15h00 : Troupe de danse de la JAF
- 17h00 : Orchestre Navasart

source : mairie de Clamart

Jacqueline MINASSIAN, Conseillère municipale déléguée au jumelage



avec l'Arménie :

« La municipalité a eu à coeur de s'investir pleinement ... Depuis de nombreuses années, les liens entre la municipalité et la communauté arménienne sont forts : plus de 5 000 Clamartois sont arméniens ou d'origine arménienne et la Ville est jumelée depuis 2003 avec Artachat. Clamart est l'une des rares municipalités à proposer un programme aussi riche et varié ... ».



Le maire de Clamart (92) : Jean-Didier Berger

Lors des [élections municipales de 2001](#), il apparait sur la liste de Nicole Gouéta à [Colombes](#). Il n'est pas élu.

Le 4 février 2008, [Jean-Pierre Schosteck](#) est élu député de la [12^e circonscription des Hauts-de-Seine](#), lors de l'élection partielle organisée à la suite de l'invalidation de l'élection de juin 2007 de [Philippe Pemezec](#) ; Jean-Didier Berger est son suppléant.

En mars 2008, Jean-Didier Berger conduit la liste « Écouter pour agir à

Clamart »^[4] d'union « UMP - Parti Radical - Nouveau Centre »^[4]. Compte tenu des résultats du premier tour, cette liste fusionne avec la liste « UDF, Modem, Divers Gauche, Divers Droite, écologistes et indépendants »^[5] mais, au second tour, cette nouvelle liste née de la fusion n'arrive qu'en deuxième position avec 45,18 % des suffrages exprimés, derrière la liste d'union de la gauche avec 54,82%^[6].

Le 21 mars 2010, il est élu au [Conseil régional d'Île-de-France](#)^[1].

En mars 2014, la liste d'union de la droite « Unis pour agir à Clamart » qu'il conduit^[7] est élue dès le premier tour avec 53,76 % des suffrages exprimés^{[8],[9]}. Le 30 mars 2014, lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, il est élu maire^[10].

Particulièrement sensible, à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, il déploie ses idées sur ces thèmes dans son projet Clamartois 2014-2020:

*« Une ville plus belle, plus sûre et plus dynamique. * Passons d'un urbanisme subi à un urbanisme choisi. * Le bétonnage de Clamart pour des raisons électorales n'est plus acceptable. La région et l'État veulent construire deux fois plus de logements et densifier, y compris dans les zones pavillonnaires : il faut nous protéger rapidement et retrouver la maîtrise de notre urbanisme. * Voter un nouveau [plan local d'urbanisme](#) pour stopper la densification, protéger les zones pavillonnaires. * Stopper les projets actuels de bétonnage. * Favoriser l'usage des matériaux nobles. * Accompagner les Clamartois dans leurs projets de travaux au lieu de leur compliquer la vie. »*

Le 30 mars 2015, en duo avec [Isabelle Debré](#), il est élu conseiller départemental du [Canton de Clamart](#), puis, dans le cadre de la mise en œuvre de la [métropole du Grand Paris](#), il est élu le 18 janvier 2016, président de l'[Établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris](#)

source : wikipedia